

Pierre-Yves Azencott et Alexis Jarre
PE Educateurs à l'EREA de Bissy
(Chambéry)

EREA : un an de fonctionnement avec le nouveau dispositif... Où en est-on ?

Il y a un an se mettait en place dans notre Académie la nouvelle organisation de services des PE Educateurs en Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté (E.R.E.A.).

Les E.R.E.A. tels ceux de Chambéry et d'Albertville sont des établissements scolaires publics du second degré qui accueillent des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale, voire en situation de handicap.

Ces structures dont la particularité est la présence d'un internat éducatif encadré par des Professeurs des Écoles spécialisés ont vu leur fonctionnement éducatif profondément remodelé et assuré pour partie par de nouvelles recrues : les A.E.D.

Ces Assistants d'Éducation, payés au lance-pierre, étudiants pour la plupart, sans réelle formation, se sont retrouvés à gérer le quotidien de groupes adolescents en grandes difficultés scolaires, sociales voire psychologiques.

D'ordinaire, les AED se retrouvent dans les établissements classiques à assurer la vie scolaire ; ici, ce n'est pas tout à fait la même chose...

Cette réforme s'est ainsi traduite, entre autre, par la disparition des nuits qui incombaient aux PE éducateurs.

Ces derniers ont ainsi vu leur temps de présence face aux élèves augmenté de façon non négligeable.



6

SNUipp-FSU 73 : Pierre-Yves, Alexis, cela fait un an que le nouveau dispositif éducatif des EREAs s'applique dans notre Académie, à titre personnel, comment le vivez-vous ?

P.Y.A. : Personnellement, ce n'est pas le pire, nous n'avons plus les nuits à faire et cela permet une meilleure organisation de la vie familiale. Par contre pour le bien-être des élèves, nous avons toujours insisté sur l'importance de conserver du personnel qualifié même pour ces moments considérés par certains comme de simples temps de surveillance, ce qui est une grosse erreur. Pour les enfants et particulièrement pour nos élèves la qualité du sommeil est un élément de base à ne surtout pas négliger.

A noter également que pour certains collègues, avec cette réforme, le temps en présentiel face aux élèves atteint désormais 30h00 par semaine !

A.J. : Le climat est un peu plus serein cette année. On a retrouvé un peu de quiétude, l'équipe en avait besoin. (NDLR : les collègues PE Édu-

cateurs de l'EREA de Chambéry ont fait plus d'un mois de grève au printemps 2014).

Par contre, depuis cette réforme, toutes nos soirées sont prises puisque nous travaillons un soir jusqu'à 19h, un autre jusqu'à 20h et les deux autres jusqu'à 22h. Précédemment, nous avions certes des nuits, mais également des soirées de libre.

SNUipp-FSU 73 : Quelles conséquences observez-vous dans votre établissement ?

A.J. : Je ne vois pas particulièrement de résultats positifs, cela n'a rien apporté de mieux pour les élèves. Au contraire, on a introduit 10 adultes supplémentaires dans l'établissement, ce qui a eu pour conséquence de perturber certains élèves fragiles...

P.Y.A. : Ce que l'on observe également, c'est une chute importante des effectifs en internat depuis deux ans. Pourtant, un des objectifs affiché par le Rectorat par le biais de cette réforme était de « faire remonter les effectifs

de ces établissements boudés par les familles... »

SNUipp-FSU 73 : D'après vous, les AED qui vous ont remplacés, assurent-ils correctement vos anciennes missions ?

P.Y.A. : On observe que les élèves parlent très mal aux AED, alors qu'ils ne se le permettent pas avec nous. Il y a un problème de statut de ces personnels aux yeux des jeunes. Ces AED sont interloqués de la violence verbale des élèves qui nous sont confiés. D'ailleurs, beaucoup de ces AED ne restent pas en poste, cette année, seuls 7 AED sur les 10 de l'an passé ont décidé de continuer d'exercer à l'EREA ! C'est une hérésie que d'avoir introduit des personnels précaires, sans réelle formation dans des établissements aussi complexes que les EREA.

A.J. : Ils se retrouvent parachutés dans un monde qu'ils ne connaissent pas, face à un public de plus en plus pauvre tant économiquement, socialement que culturellement, les AED ne sont que trop peu formés pour ça.

5 QUESTIONS A ... (la suite...)

SNUipp-FSU 73 : Vos missions ont été recentrées sur l'enseignement, que pouvez-vous dire de ces temps de co-intervention en classe avec les collègues PE enseignants ?

A.J. : Cette manière de fonctionner ne se fait pas comme ça, de manière incantatoire. Cela demande effectivement du temps pour mettre en commun les pratiques. De plus, les éducateurs se retrouvent dans l'inconfortable position d'aller démarcher eux-mêmes les enseignants susceptibles de bien vouloir tra-

vailler en commun avec eux à la rentrée de septembre ! Cela se fait donc par affinités et pas forcément en se basant sur les besoins des élèves !

P.Y.A. : Pour les collègues PE enseignants, c'est mieux, cela les allège forcément. Pour ce qui est du fonctionnement de ces temps de co-enseignement, seulement une demi-heure par semaine est réservée à la concertation avec l'enseignant, c'est bien trop peu pour construire et mener un projet.

SNUipp-FSU 73 : Et la suite ? Que pressentez-vous pour l'avenir des EREA ?

P.Y.A. : On sent clairement que nos missions éducatives sont rongées au profit du scolaire, or, on le sait, l'élève en grande difficulté s'aborde de manière complexe et sous des angles divers.

A.J. : A terme, pour des considérations économiques, les PE éducateurs risquent tout simplement de disparaître et l'internat deviendra un simple service d'hébergement confié à des AED.

Les cartes Pass éducation seront renouvelées dès janvier.

C'est ce qu'a confirmé le ministère de l'Éducation nationale au SNUipp-FSU qui l'avait interpellé à ce sujet. En effet, ces cartes qui permettent aux enseignants d'accéder gratuitement aux musées et monuments nationaux arrivent à expiration à la fin 2015 et on ignorait si la convention passée entre la rue de Grenelle et le ministère de la culture serait renouvelée. *Dont acte*, les enseignants des écoles, investis dans l'ouverture de tous leurs élèves aux richesses culturelles de leur environnement continueront ainsi à voir la conception de ce travail facilitée.



**STAGE SYNDICAL
SPECIAL T1-T2
(mais ouvert à tous !)
mardi 8 décembre 2015
9h00-16h00
CHAMBERY**

7

**Carrière, 1ère inspection,
avancement, congés...
Venez vous (in)former !**

Chaque fonctionnaire a droit à 12 jours de stage syndical par an.

Les demandes d'autorisation sont à effectuer auprès de votre IEN avant le 8 novembre 2015.

Modalités précises à venir, modèle de courrier à l'IEN: consultez notre site. <http://73.snuipp.fr/>

**AVEC VOUS,
ON L'OUVRE!**



Le SNUipp-FSU
vous ouvre la voix.

